

Expressivité vocale et grammaire : comment le symbolique construit le prosodique

Anne Lacheret, Dominique Legallois

► **To cite this version:**

Anne Lacheret, Dominique Legallois. Expressivité vocale et grammaire : comment le symbolique construit le prosodique. Martine de Gaudemar. Les plis de la voix, Lambert Lucas, pp.45-56, 2013, 978-2-35935-068-5. halshs-01687834

HAL Id: halshs-01687834

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01687834>

Submitted on 18 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Expressivité vocale et grammaire : comment le symbolique construit le prosodique

Anne LACHERET, Dominique LEGALLOIS
Université de Paris Ouest, Université de Caen

Introduction

Phénomène langagier majeur, l'expressivité vocale, mobilisée pour la transmission des émotions, des attitudes et intentions communicatives du sujet parlant, est restée en marge des préoccupations dominantes en linguistique, malgré une série de travaux pionniers et décisifs pour la suite. Quand elle est abordée aujourd'hui, c'est essentiellement dans sa dimension matérielle et physiologique, à l'interface de la phonétique, la psycholinguistique, la neurolinguistique, voire des sciences de l'ingénieur dans une perspective de modélisation et de simulation. Le volet fonctionnel et symbolique, quant à lui, reste massivement à l'écart des analyses contemporaines.

À contre-pied de cette démarche générale, nos travaux interrogent sous l'angle sémiotique la notion d'expressivité vocale vue comme la manifestation d'un rapport affectif et émotionnel du sujet à un contenu, via les modalités prosodiques et sémantiques.

Nous partons dans un premier temps du schéma du double codage de la communication de Fonagy¹, pour montrer que si la prosodie d'une langue véhicule en elle-même et par elle-même des patrons émotionnels phonétiquement caractérisables en tant que tels (caractéristiques mélodiques, temporelles et rythmiques, timbre et qualité vocale), ces patrons sont sous-tendus par des contraintes symboliques de différentes natures. Liée à l'histoire linguistique d'un sujet parlant-écoutant, la voix mime, la voix témoigne, la voix porte les traces du ressenti émotionnel du sujet. Et c'est parce qu'elle a ces différentes propriétés que la voix est aussi et surtout déclencheuse de représentations dans la communication au quotidien. Mais la voix ainsi posée ne fait pas cavalier seul : le matériel verbal (support lexical et constructions syntaxiques) ou *domaine*, qui accompagne les constructions prosodiques, est en lui-même porteur d'interprétations émotionnelles et contraint donc étroitement les schémas prosodiques instanciés dans le message parlé. De ce point de vue, la dénotation convoque la connotation, ou, dit autrement, il ne saurait y avoir de double codage ou de codage en parallèle, la connotation est déjà codée dans la grammaire.

C'est de cette grammaire et de ses fondements épistémologiques que nous souhaitons discuter ensuite. Bien qu'elle ait été dominée par une approche formelle, logico-syntaxique qui, pendant longtemps, l'a reléguée au second plan, la place accordée à l'expressivité dans le domaine symbolique n'est pas si nouvelle. Nous présenterons la notion de « prosodie sémantique » élaborée, dans les années 1990, dans le cadre de la linguistique de corpus britannique ; la prosodie ne désigne pas ici un phénomène oral, mais une « distribution » suprasegmentale du sens expressif lié à certaines constructions conventionnelles (mais non forcément figées). En d'autres termes, certaines formes linguistiques sont systématiquement associées à des valeurs expressives. La notion de *prosodie sémantique*, si elle est relativement récente, n'est pas sans évoquer la syntaxe affective du linguiste suisse Ch. Bally. Dans son ouvrage, *Le langage et la vie*², l'auteur propose d'orienter l'analyse linguistique vers une étude des faits discursifs en rapport avec ce qu'il nomme le *mode vécu* (l'expérience

¹ Y. FONAGY, *La vive voix*, Paris, Payot, 1983.

² C. Bally, *Le langage et la vie*, Genève, Atar, 1913.

subjective et affective) qu'il oppose au *mode pur* (l'expérience intellectuelle). Nous exposerons succinctement un exemple travaillé par Bally, la construction « en + verbe de phase ». Ainsi, les notions de syntaxe affective et de prosodie sémantique, tendent à montrer que la grammaire, comme le lexique, est empreinte d'expressivité et donc porteuse de schémas émotionnels perçus ou induits chez le sujet, dont la voix porte les traces et témoigne.

1. Prosodie linguistique et paralinguistique : que nous dit la littérature ?

La conception selon laquelle il existerait deux sous-domaines prosodiques, le premier consacré au traitement de l'information linguistique, le second associé à la dimension expressive est, implicitement en tous cas, toujours partagée aujourd'hui. Dans cette perspective, le traitement prosodique relèverait d'un double codage de l'information de nature tout à la fois dénotatif et connotatif, *i.e.* qui oppose des schémas intonatifs neutres associés à une sémantique explicite (information primaire) et des schémas phonostylistiquement marqués, attachés à une sémantique implicite (information secondaire). Le matériau prosodique relève donc d'un niveau de structuration complexe, puisqu'associé à la dénotation, il relève de l'arbitraire du signe et repose dans sa mise en œuvre sur la double articulation du langage ; associé à la connotation, il est motivé, en quelques sortes physiquement, irréductiblement³, et, de ce point de vue, est en même temps icône et indice, signal et symptôme :

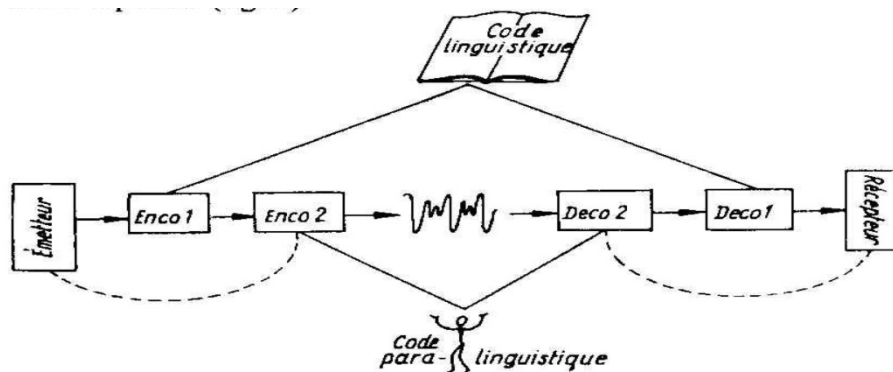


Figure 1. Schéma de la communication verbale à vive voix selon Fonagy

Le locuteur (émetteur) encode un *message primaire* (enco 1), *i.e.* référentiel et dénotatif en puisant dans la grammaire de sa langue (code linguistique). Vient se greffer sur ce message primaire, un *message secondaire* (enco 2) qui fait appel à un code paralinguistique relatif à l'expression des émotions, intentions et attitudes du sujet dans une situation de communication donnée. La phase de décodage suit ce processus dans le sens inverse : le sujet percevant (ou récepteur) extrait du signal les marqueurs expressifs greffés sur le message primaire (Deco 2) pour traiter le contenu informationnel de l'énoncé (Deco 1).

Sous l'angle de la dénotation, la prosodie a deux fonctions essentielles : (i) dans sa fonction démarcative, elle est mobilisée pour segmenter le flux de parole en groupes de sens : (*Pas d'train*) (*pas d'bus*) (*prenez un airbus*), (ii) sous l'angle informationnel, le message est segmenté en ses différents constituants informationnels (thème et rhème), et en parallèle, les

³ Martinet évoque « la gesticulation glottique » (A. MARTINET *La linguistique synchronique*, Paris, PUF, 2^{ème} édition, 1968), Fonagy parle de « bases pulsionnelles de la phonation » (Y. Fonagy « Les bases pulsionnelles de la phonation I. Les sons, II. La prosodie », *Revue française de psychanalyse*, 34, 1970-1971, Société psychanalytique de Paris, p.101-136 et p. 543-591).

points essentiels, ou focus, sont mis en relief par des saillances intonatives appropriées (*c'est Bonnard*) (*qui a peint cette toile*) (*pas Matisse*).

Du point de vue paralinguistique, la prosodie est affaire de connotation, elle évoque plus qu'elle ne désigne, elle suggère plus qu'elle ne signifie. Elle n'est ni affaire de grammaire, ni affaire de communauté linguistique, elle concerne l'individu et ses propres ressources, esthétiques, phonostylistiques, pour exprimer, comprendre et interpréter émotions, attitudes et sentiments. Même s'il existe sans doute des invariants d'une langue à une autre, d'un genre de discours à un autre, enfin d'un sujet parlant à un autre, chacun a son propre répertoire de marqueurs phonostylistiques, plus ou moins riche et diversifié et il reste très difficile de présenter un modèle stable et unifié de ce que pourrait être l'expressivité vocale au niveau prosodique.

2. Prosodie dénotative vs. connotative : une dichotomie à débattre

Contrairement à la vision dichotomique présentée dans la section précédente, le point de vue que nous souhaitons défendre ici repose sur l'hypothèse que les constructions prosodiques s'inscrivent simultanément dans un double processus dénotatif et connotatif. De la même façon qu'il semble très difficile, pour la prosodie du français en tous cas, de considérer que le domaine, étant donné ses caractéristiques intrinsèquement continues, relève clairement comme les autres champs de la linguistique⁴, de l'arbitraire du signe et de la double articulation du langage, il est réducteur de voir, dans la prosodie expressive, un mécanisme uniquement motivé et, dans les traits suprasegmentaux, des signes mimo-gestuels qui fonctionneraient exclusivement sur le mode sémiotique du symptôme. L'expressivité vocale et le contenu émotionnel qu'elle peut véhiculer sont immergés dans la combinatoire morphosyntaxique mobilisée pour la construction du sens en contexte et il ne peut y avoir sens sans communication expressive.

En pratique, considérer que l'expressivité pilote dès le départ l'apprentissage de la grammaire et qu'elle constitue un sous-bassement essentiel au système grammatical intériorisé par le sujet parlant mais également à sa mise en œuvre dans l'usage, permet d'éclairer de façon nouvelle le rôle de l'expressivité vocale dans le langage ; ainsi, on peut envisager autrement les modèles prosodiques actuels à l'interface de la phonétique, la psycholinguistique, la neurolinguistique, les sciences de l'ingénieur et la linguistique computationnelle pour avancer dans l'épineuse question de l'articulation entre les dimensions physique (articulation, perception) et symbolique.

Cette conception conduit à poser deux hypothèses centrales : (i) la notion de « schéma neutre » constitue un artefact du chercheur qui, pour légitime qu'il soit dans une démarche de modélisation, ne repose sur aucun fondement empirique ; (ii) le matériel lexico-syntaxique et les constructions prosodiques interagissent de façon étroite pour le traitement des modalités expressives en production comme en réception. En d'autres termes, la construction de la signification repose sur une série de relations qui en spécifient le sens et les valeurs, ce sens qui n'est pas seulement un sens procédural mais aussi et avant tout le résultat de savoir-faire interactionnels à l'œuvre dans le processus co-énonciatif, où la voix et ses effets phonostylistiques guident l'attitude interprétative.

Si les marqueurs lexico-syntaxiques et prosodiques interagissent étroitement dans le processus expressif, à côté des constructions lexicalement et syntaxiquement surspécifiées, *i.e.* saturées sémantiquement pour lesquelles le sujet parlant est face à un choix prosodique restreint pour instancier vocalement ces constructions (ex. l'intonation avec laquelle un sujet prononcera l'énoncé *tu me gonfles* ne peut traduire que la colère ou l'exaspération), il existe bon nombre

⁴ Où l'on manipule des objets discrets (morphèmes, phonèmes).

de constructions, au contraire, sous-spécifiées pour lesquelles seul le schéma prosodique permettra le calcul de leur valeur sémantique (l'énoncé *c'est à se tordre de rire, ton histoire*, en fonction du schéma intonatif qui le porte sera associé à la joie ou à l'ironie, à l'accord ou au désaccord intersubjectif).

Une façon possible de rendre compte de cette interaction étroite entre matériel verbal et prosodique est de s'inscrire dans le cadre des grammaires de construction qui reposent sur une conception holiste, *i.e.* continue, des structures langagières⁵. De tels travaux, en effet, offrent des outils intéressants pour l'analyse contextualisée des énoncés ainsi que des perspectives riches pour comprendre comment se construit le sens en discours et le rôle de la composante prosodique dans ce processus. Selon l'hypothèse générale, une construction grammaticale est vue comme une forme globale et contextualisée qui se définit comme un appariement entre forme (linguistique) et fonction (communicative, symbolique et représentationnelle) dont les propriétés formelles (syntaxiques, lexicales) et interprétatives ne se déduisent pas strictement des propriétés compositionnelles de la grammaire⁶. Autrement dit, une construction est une forme conventionnalisée forme-sens (F-S) où F spécifie un ensemble de conditions de bonne formation sur la sortie linguistique et S un ensemble de conditions sur la signification et l'usage⁷. Ce principe générique nous permet d'en poser un second qui met la prosodie au premier plan de l'étude. Selon ce second principe, une unité grammaticale, pour avoir le statut de construction, est une forme doublement articulée autour d'un squelette lexico-syntaxique et d'une enveloppe prosodique, *i.e.* les conditions de bonne formation pilotent également la composante prosodique de la construction (figure 2). C'est d'une part, le jeu sur cette double articulation qui permet l'expression des émotions dans le discours, d'autre part, la flexibilité dans la manipulation des paramètres qui permet, de manière simple et économique, de fixer la valence émotionnelle : en définitive, c'est bien le profilage intonatif de la construction qui guide l'attitude interprétative du sujet percevant.

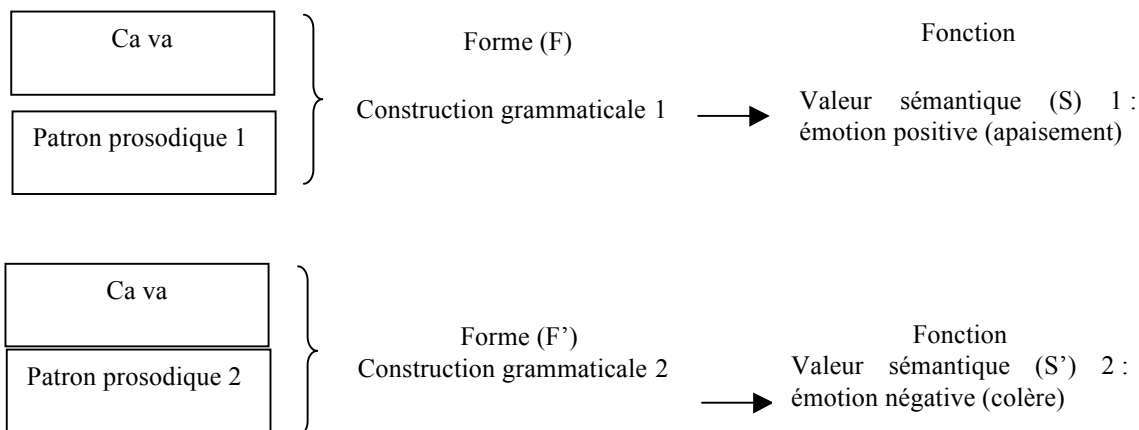


Figure 2. L'encodage grammatical de l'émotion : une construction à double face

⁵ A. Goldberg, « Constructions: a new theoretical, approach to language », *TRENDS in Cognitive Sciences* vol. 7 n° 5, 1983, p. 219-224.

⁶ K. Lambrecht « Contraintes cognitives sur la syntaxe de la phrase en français parlé », in D. Van Raemdonck, & K. Ploog (éds.), *Modèles syntaxiques La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, p. 247-278.

⁷ D. Legallois et J. François, « Autour des grammaires de construction et des patterns », *Cahiers du Crisco* n° 21, Université de Caen, 2006.

Pour conclure sur ce point :

(i) le stockage de telles formes, matériel privilégié pour l'expression des émotions, dériverait de leur fréquence dans l'usage mais également de leur saillance perceptive,

(ii) quand nous parlons de saillance perceptive, nous suggérons également leur potentiel vocal. Ces formes ont été prononcées de telle façon que la mémoire en est imprégnée : cette prosodie silencieuse ou « petite madeleine vocale », le sujet l'intériorise, la stocke et pourra la reproduire sur le ton qu'il convient quand l'usage la convoque. Ainsi, une forme pré-construite à valence émotionnelle négative telle que <complètement + adjectif> appelle un contour prosodique prototypique marquant selon les cas (type d'instanciation de l'adjectif), la tristesse (*je suis complètement perdu*), la colère ou la peur (*il est complètement fou/con/timbré*) ;

(iii) introduire la notion de prosodie silencieuse, c'est poser aussi l'hypothèse que la voix n'est pas qu'affaire d'oralité, la voix guide tout partage textuel quel qu'en soit le genre et la finalité (descriptive, argumentative, esthétique, etc.).

Les deux sections suivantes illustrent la dimension expressive de ces constructions grammaticales, à travers les notions de prosodie sémantique et de syntaxe affective.

3. La prosodie sémantique : l'exemple de « *se faire* + *Inf.* »

La *prosodie sémantique*, parfois également désignée sous le terme de *prosodie discursive* (Stubbs 2001), est une notion pragmatique dégagée par la linguistique de corpus britannique. On doit le terme à Sinclair, mais sa popularité à Louw⁸. Le terme est en partie métaphorique : il ne distingue pas un phénomène relevant de l'oral, mais un mode de distribution continu du sens. C'est pour cette raison que l'on parle de « prosodie », puisque le phénomène est d'ordre suprasegmental plutôt que segmental. On peut définir la prosodie sémantique, dans un premier temps, en suivant B. Louw :

The constituent aura of meaning with which a form is imbued by its collocates⁹

ou encore, M. Baker :

On entend par prosodie sémantique, le sens constant qu'acquiert une unité lexicale par son association répétée avec d'autres éléments¹⁰.

Il ressort de ces définitions que la prosodie sémantique est un processus d'assimilation sémantique, ou de *contagion*, au sens que Bréal avait donné à ce mot¹¹. Un des exemples récurrents est celui du verbe anglais *to cause* (le verbe français *causer* a le même comportement) dont le complément d'objet renvoie dans la grande majorité des cas à des événements dysphoriques – malheur, accident, maladie, etc. En cela, on pourrait parler de sens connotatif d'un mot ou d'une expression : la valeur des co-occurents imprègne l'unité

⁸ B. LOUW, « Irony in the Text or Insincerity in the Writer ? The Diagnostic Potential of Semantic Prosodies », in M. Baker, M., G. Francis & E. Tognini-Bonelli. (éds.) *Text and Technology : In Honour of John Sinclair*, Philadelphia & Amsterdam, J. Benjamin, 1993, p. 157-176.

⁹ *Ibid.*, p. 157.

¹⁰ M. BAKER, « Réexplorer la langue de la traduction : une approche par corpus », *Méta*, 43, 4, 1998, p. 480-485.

¹¹ M. Bréal, *Essai de sémantique (Science des significations)*, Paris, Librairie Hachette, 1897.

étudiée, qui est ainsi « pré-disposée » par rapport à un contexte. Mais cette illustration correspond en fait à une acception maintenant dépassée du concept de prosodie sémantique. En effet, le phénomène qu'illustre *to cause* relève plutôt d'une préférence pour des objets appartenant à une même classe sémantique. Il s'agit donc d'une sorte de collocation généralisée. La définition de Sinclair oriente le concept vers une dimension plus pragmatique :

a semantic prosody shows how the rest of the item is to be interpreted functionally. Without it, the string of words just 'means' – it is not put to use in a viable communication.¹²

La notion de prosodie sémantique a donc connu une évolution : souvent appliquée à des phénomènes de cooccurrences lexicales, elle est désormais envisagée comme la manifestation d'une attitude marquée par l'énonciateur. Elle est liée à une forme linguistique, généralement phraséologique – sans être figée ; donnons ici l'exemple de la construction passive « se faire + inf ; »¹³. La littérature sur la question porte généralement sur la notion d'implication du référent du sujet dans le procès : beaucoup de linguistes¹⁴ s'accordent pour dire que le référent possède une part de responsabilité – une responsabilité qui peut être non intentionnelle. Sans récuser en bloc une interprétation en termes de responsabilité ou même, de façon plus abstraite, de causativité, il est possible de faire l'hypothèse d'une autre solution, suggérée par Hübler au sujet du « get passif »¹⁵. En effet, les linguistes ayant travaillé sur « se faire + inf. » se sont peu intéressés aux conditions d'énonciation, ni aux motivations de l'énonciateur. Dans l'exemple suivant :

Julia Martinez vient de téléphoner à maman que Pasquale avait été tué. Il était passé en Angleterre en 1942 et était dans l'armée De Lattre. Il s'est fait tuer en Alsace. Son frère était mort à Narvik. Voilà une famille terminée. Voilà un amour mort. Pourvu qu'il ait eu le temps d'être heureux avant (B. et F. Groult, *Journal à quatre mains*, 1994).

L'événement (la mort de Pasquale) est d'abord exprimé par le passif canonique, puis réintroduit et « réinterprété » à l'aide de « se faire » : la charge émotionnelle de l'énonciateur est rendue plus manifeste – le changement de tiroir verbal participe d'ailleurs à cette proximité affective. La fonction d'une construction comme « se faire + Inf. » nous paraît être, prioritairement, de présenter une prosodie sémantique – l'expressivité de l'énonciateur face à un événement – indépendamment du rôle actanciel du sujet. Remarquons que la valeur « prosodique » est, hors contexte, indéterminée ; en effet, une forme peut manifester des

¹² J. Sinclair «The Search for Units of Meaning», *Textus*, IX, 1996, p. 75–106, p. 87-88 pour la citation.

¹³ Cf. RAINERI (*à par.*). On écartera les emplois du type « *je me suis fait arrêter devant la bibliothèque* » signifiant : j'ai demandé au taxi de m'arrêter devant la bibliothèque. Il s'agit là d'une construction factitive réfléchie répondant au même type que « *j'ai fait arrêter Paul devant la bibliothèque* » : l'emploi du réfléchi entraîne l'auxiliarisation avec « être ».

¹⁴ C. BLANCHE-BENVENISTE « Les énoncés à causatifs réfléchis », in A. Rousseau; D. Bottineau, & D. Roulland (éds.), *L'énoncé réfléchi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p.155-173 ; D. Gaatone, « Le désagréable dans la syntaxe », *Revue Romane*, 18 (2), 1983, p. 161-174 ; L. Kupferman « La construction passive en 'se faire' », *Journal of French Language Studies*, 5, 1995, p. 57-83 ; L. Tasmowski-De Ryck et H. van Oevelen « Le causatif pronominal », *Revue Romane*, 22 (1), 1987, p. 40-58.

¹⁵ A. HÜBLER *The Expressivity of Grammar: Grammatical Devices Expressing Emotion Across Time*, Amsterdam, J. Benjamins, 1998.

prosodies opposées. Le contexte, alors, oriente vers des valeurs dysphoriques ou euphoriques ; c'est ce qu'illustrent les deux exemples suivants :

Maël fait ses nuits depuis une semaine, donc à 5 semaines : dernière tétées entre 21h30 et 22h30 et réveil entre 6h30 et 7h... Du coup, on se fait réveiller par le réveil, et on adore ça (les fous !! 😊) (Internet).

Hier soir, j'étais claquée et j'avais froid. J'ai fait des cauchemars cette nuit et je me suis réveillée plusieurs fois, et ce matin, alors que je dormais profondément, je me suis fait réveiller par le réveil de mon homme qu'il avait oublié d'éteindre, arggh 😡 (Internet).

4. La syntaxe affective de Ch. Bally : l'exemple de « en + Verbe de phase »

L'idée que des valeurs expressives sont associées à des constructions n'est pas nouvelle et la prosodie sémantique n'est pas sans évoquer certains fonctionnements que Ch. Bally, dans le cadre de sa syntaxe affective, avait mis en évidence. Pour Bally, l'affectivité, l'émotion, et la volition sont les catégories fondamentales de l'expérience humaine, plus fondamentales que l'expérience purement intellectuelle¹⁶. Aussi, l'auteur voit-il dans le langage deux modes : *le mode vécu* du langage expressif et affectif car dépendant de la vie individuelle et sociale ; *le mode pur* du langage intellectuel des idées, ce dernier étant toujours dépendant du premier. Bally propose ainsi l'examen de la forme « en + verbe de phase¹⁷ », qu'on rencontre dans :

j'en arrive à croire que / venons en aux faits / qu'on en finisse avec cette histoire...

On peut ainsi comparer :

où en sommes nous ? à où sommes nous ?
finissons-en à finissons
c'est le moment d'en finir à c'est le moment de finir.

Bally considère que ces emplois expriment un résultat « en cheminement » :

La représentation d'un résultat s'accompagne presque toujours de nuances subjectives (...) et celles-ci sont toujours plus ou moins affectives ; "en" devient le symbole conventionnel de cette activité. Ces valeurs sont variables, selon que le terme de l'action est prévu ou non, correspond ou non à notre désir...Le résultat entraîne un jugement de convenance ou de disconvenance.¹⁸.

Bally fut le premier linguiste à s'intéresser de près aux phénomènes de subjectivité dans la langue. Le mode *vécu*, inspiré de la philosophie de Bergson, est donc le mode de l'expressivité par excellence ; c'est dans ce mode que s'exprime la prosodie sémantique associée à la syntaxe affective de certaines formes grammaticales.

¹⁶ C. BALLY, *Le langage et la vie*, op. cit., et du même auteur « Valeur aspective de « en » en français moderne », in *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes*, Paris, Champion, 1925, p. 1-8.

¹⁷ C'est-à-dire indiquant un moment ou une « phase » d'un procès (début, milieu, fin).

¹⁸ C. BALLY, « Valeur aspective de « en » en français moderne », loc. cit., p. 5.

Il est évident que les préoccupations dominantes en linguistique ont essentiellement concerné l'aspect formel de la grammaire : en se concentrant quasi exclusivement sur les règles de production des énoncés ou sur les propriétés logiques de la sémantique, la science du langage a délibérément écarté pour un temps, les modes expressifs et émotionnels, relégués dans les schémas de la communication ou dans les analyses du discours, ou encore confinés aux dimensions connotatives et dérivées du langage. On considérera pourtant, à l'image des exemples de « se faire + inf. » et « en + Verbe de phase », trop rapidement présentés ici, qu'il existe des constructions grammaticales dédiées à la manifestation de valeurs expressives¹⁹. Le recensement d'autres unités permettrait d'apprécier le fait que, loin d'être un phénomène secondaire par rapport à la fonction représentationnelle / référentielle, le phénomène expressif et les manifestations émotionnelles qu'il suscite sont, dans une certaine mesure, consubstantiels aux moyens fondamentaux de production des formes langagières.

Conclusion

En conjuguant ici deux expertises, sur le versant de la prosodie et de la sémantique, il était important pour nous de souligner comment la notion d'expressivité (vocale) considérée dans sa dimension sémiotique, constitue à la fois un processus EN discours et le résultat DU discours produit via les modalités suprasegmentales et verbales.

En partant des travaux de Fonagy²⁰ et en particulier de son schéma sur le double codage de la communication, nous avons voulu montrer que si la prosodie véhicule en elle-même et par elle-même des schémas expressifs qui peuvent être décrits et modélisés phonétiquement en tant que tels, ces schémas sont sous-tendus par les marqueurs lexicaux-syntaxiques et c'est de cette interaction entre matériel suprasegmental et segmental que se construit l'interprétation. De ce point de vue, la connotation est inscrite dans la dénotation et il ne peut y avoir de double codage, ou, dit autrement la connotation est pré-encodée dans la grammaire. Cette hypothèse, comme le montrent les deux dernières sections de l'article, n'est pas nouvelle en linguistique : les travaux pionniers de Bally en particulier soulignent que la grammaire n'est pas seulement un système de production d'unités bien formées mais également un mode d'instanciation de formes conventionnelles pré-construites qui constituent des potentiels expressifs pour la communication langagière. Une telle conception de la grammaire conduit tout naturellement à redonner une place centrale au sujet (produisant et percevant). Reste, pour le linguiste, à comprendre comment elle s'inscrit et quel rôle elle tient dans un processus plus global, multimodal, où corps et voix se mobilisent et se conjuguent pour servir l'expressivité (figure 3).

¹⁹ On consultera pour l'analyse d'autres formes dédiées à l'expressivité : D. Legallois (*à par.*) « From grammaticalization to expressive constructions : the case of *histoire de + inf.* », in M. Bouveret et D. Legallois (éds.), *Constructions in French*, Amsterdam, Benjamins ; D. Legallois et J. François (*à par.*), « Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique » in Le Querler, Neveu, Roussel (éds.), *Relations, Connexions, Dépendances. Hommage au Professeur C. Guimier*, Presses Universitaires de Rennes ; A. Foolen « Expressive binominal NPs in Germanic and Romance Languages » in G. Radden and K-U. Panther (éds.), *Studies in Linguistic Motivation*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 75-100. De plus Legallois et François (*à par.*) proposent une conception de l'expressivité qui englobe non pas seulement une fonction émotive, mais aussi une fonction « éthique » et « mimésique ».

²⁰ Y. FONAGY, *La vive voix, op. cit.*

Expression des émotions et des affects dans la communication humaine

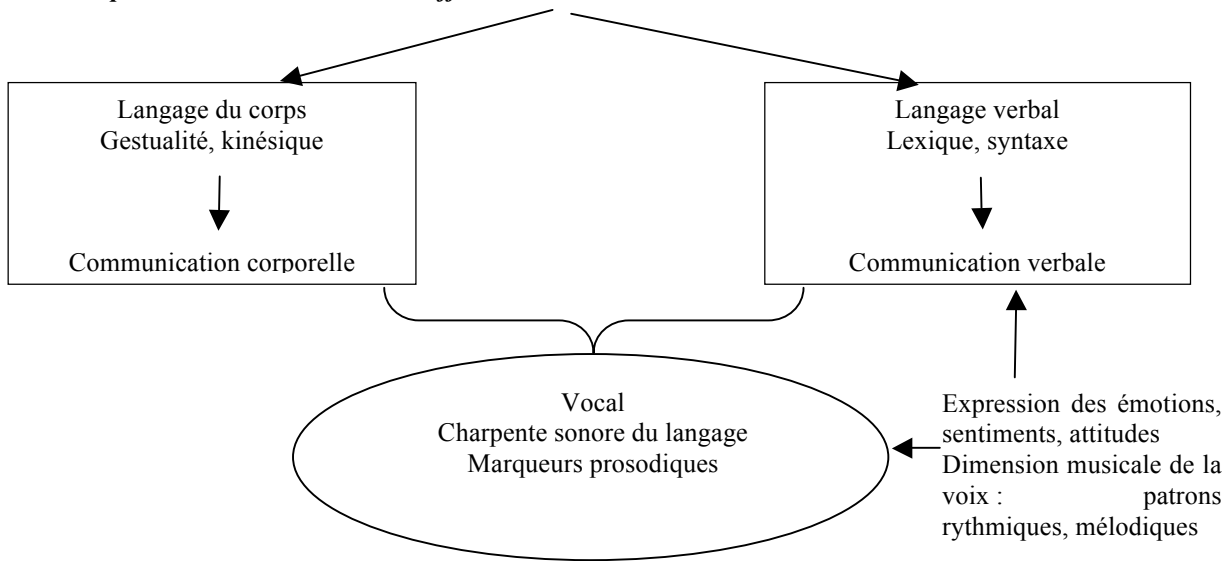


Figure 3.
L'expression des émotions et des affects dans la communication humaine, un processus multimodal